

La SEA35 souhaite sortir de l'hébergement d'urgence !

Les salariés réclament un budget adapté aux besoins des publics, avec des moyens humains dignes de l'accompagnement social nécessaire à l'hébergement d'urgence !

Le vendredi 21 janvier, la direction a annoncé au CSE sa volonté de transférer, se délester, se séparer des hébergement d'urgence aujourd'hui attachés au Pôle Précarité Insertion (PPI). Suite au CSE raccourci pour l'occasion, il a reçu en présentiel les salariés concernés. Il s'agit d'une vingtaine de nos collègues.

Ces collègues interviennent sur 3 services :

Maya maternité, accueil à la journée de femmes enceintes ou ayant accouchée récemment, 8 places, ouvert il y a 7 mois seulement

Maya accueil de nuit pour femmes et enfant, 40 places, ouvert en février 2020

Abri, 26 places d'accueil en centre d'hébergement d'urgence, ouvert en 2009

Chacun de ces services à son histoire mais un point commun : le CSE et précédemment le Comité d'Entreprise, quand il a été consulté, a donné un avis défavorable à l'ouverture de ces services. Pas assez de moyens, financiers et humains.

Rappelons nous qu'à l'ouverture de l'Abri les instances représentatives du personnel n'avaient même pas été consultées ! Les calculs savants de notre direction avait d'ailleurs « omis volontairement » d'y intégrer les congés des salariés. 3 ans plus tard un déficit pesait déjà sur les emplois des salariés !

Bon gré mal gré, ce service a tenu ses engagements et héberger des milliers de personnes à la rue.

Pour Maya le CSE avait prévenu que le compte n'y était pas ! Malgré tout la direction a pris ses « responsabilités » et a ouvert cet accueil ! Il a permis d'héberger des centaines de personnes et particulièrement pendant cette période de confinement, qui a transformé cette accueil de nuit en accueil 24H/24 !

Pour Maya Maternité, les élus avaient également prévenu que les comptes n'y étaient pas et de plus lors de sa mise en place les moyens alloués n'ont même pas été tous mis en œuvre (poste resté vacants, moyens matériels non mis en œuvre) !

Les salariés ont toujours répondu présents ! Aujourd'hui, la SEA35 les remercie !

Le 1^{er} février la direction de l'association avec l'accord du Conseil d'Administration de la SEA35 a annoncé aux financeurs sa volonté de se séparer de ces services et de tenter de les transférer à d'autres associations.

La DDETS, (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) a reçu la Direction Générale à distance ! Sans débat sur une demande de moyens supplémentaires !

Pas de discussions sur l'ouverture à la journée des accueil de jours sur lesquels travaillent aussi nos collègues à mi temps !

La DDETS va étudier les possibilités de transfert d'activité et envisage un possible appel d'offre d'ici à septembre 2022 !



Sud Santé Sociaux

Sectionssudsea35@gmail.com



CNT Santé social et CT 35

Emmanuel Morio

06 22 03 17 78

sectioncntsea35@gmail.com



CGT Santé Action sociale

Christophe Saveret

06 22 03 17 95

christophe.saveret@gmail.com

C'est pourquoi l'intersyndicale porte les revendications suivantes :

- que s'engagent de réelles négociations avec les financeurs pour défendre un budget adapté aux besoins des publics, avec des moyens humains à la hauteur de l'accompagnement social nécessaire à l'hébergement d'urgence
- que la SEA35 reclasse et garantisse aux salariés concernés un contrat de travail équivalent
- que la SEA35 renforce le Pôle Précarité Insertion, par l'amélioration des conditions de travail pour l'ensemble de ses services, et en développe de nouveaux par des projets répondant aux besoins des publics et non en répondant à la commande politique ou à des appels à projet

L'intersyndicale CGT SUD CNT de la SEA35 à appelé les salariés à se rassembler et faire part de leur colère jeudi 3 février 2022 :

- à 9h devant le Pôle Précarité Insertion de la SEA35, rue de la Barbotière à Rennes
- puis à 11h, devant le siège de la SEA35, Parc d'Affaires la Bretèche à Saint Grégoire

Une cinquantaine de salariés étaient présents en soutien à ces dispositifs et pour revendiquer des moyens à hauteur des besoins des personnes hébergées.

Nous refusons d'être reçus par la direction de notre association mais exigeons d'être reçu par son Conseil d'Administration qui est porteur de ces décisions.

D'autres Mobilisations suivront dans les semaines à venir !



Sud Santé Sociaux

Sectionsudsea35@gmail.com



CNT Santé social et CT 35

Emmanuel Morio

06 22 03 17 78

sectioncntsea35@gmail.com



CGT Santé Action sociale

Christophe Saveret

06 22 03 17 95

christophe.saveret@gmail.com